

Présents : M. BEGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mmes, DUMAS, DURAND, DUVEAU, Mes, BRUNET, GAUTHIER et GUILLON.

Absents excusés : CHACON

Ouverture de la séance : 19 heures

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 16 septembre 2015.

Bail du Café-Restaurant

M. le Maire informe le Conseil qu'un nouveau bail a été consenti avec M. LEMOUCHE pour la location du Café-Restaurant et du logement.

De nouvelles conditions de jouissance et d'exploitation ont été ajoutées.

Loyers : Café-Restaurant: 200 euros (celui-ci a été modérément augmenté en raison des travaux)

Logement: 257 euros.

M. le Maire est en charge de la gestion financière.

Projet de réhabilitation de la salle des fêtes

Afin de rendre la salle plus conviviale et de diminuer les dépenses énergétiques, M. le Maire propose au Conseil de programmer pour l'année 2016 des travaux de réhabilitation et de mise aux normes la salle des fêtes.

Il informe que ces travaux seraient éligibles aux subventions (FAR, DETR, Contrat de Pays).

Après lecture des devis estimatifs sollicités auprès de divers entrepreneurs, il présente le plan de financement comme suit :

Estimation des dépenses :

Travaux : 34599 € Hors Taxe

Financement du projet :

Demandes de subventions (soit 80% du montant du projet HT)

FAR 12109 € (35%)

DETR 12109 € (35%)

Contrat de Pays 3460 € (10%)

Autofinancement : 6921 €

Le Conseil approuve le programme de travaux projeté et autorise le Maire à faire les démarches.

Concert de chansons françaises

M. Eric LAURENT, interprète de chansons françaises propose de se produire le 14 octobre 2016 à Saint-Hilaire à l'occasion d'un concert intitulé « La Chanson La ». Dans le cadre de la démarche « Musique et Théâtre au Pays » cette manifestation culturelle serait éligible aux subventions du Conseil Régional et du Conseil Départemental,
Le Conseil accepte la proposition..

Participation financière école de Bélâbre

M. le Maire fait lecture du courrier de M. Laurent LAROCHE concernant les coûts de fonctionnement de l'école de Bélâbre avec le décompte suivant :

Coût global: 121 401.44 euros

Coût retenu pour les communes: 70 536.34 euros soit 783.74 sur la base de 90 enfants scolarisés. M. le Maire de Bélâbre propose d'arrondir à 800 euros par enfant.

La commune de Saint-Hilaire ayant eu 3 enfants scolarisés à Bélâbre, la quote-part pour la commune s'élève donc à 2400 euros pour l'année 2015. Il est proposé de maintenir cette base de 800 euros pour l'année 2016.

Le Conseil accepte .

Conseil d'école RPI Bélâbre

Mme Duveau et Mme Durand délégués à la commission enseignement et transport scolaire font un bref compte-rendu du dernier Conseil d'école à Bélâbre dans lequel le règlement intérieur a été évoqué.

Modification des statuts de la CDC

Désormais, la CDC possédera la compétence pour les activités extra-scolaires (jours sans école, vacances) au lieu de la compétence pour les activités périscolaires (jours d'école) La modification ayant été approuvée par le Conseil Communautaire, le Conseil Municipal approuve à son tour à l'unanimité.

Demande de subvention du collège des Ménigouttes

Le Conseil décide d'accorder au collège des Ménigouttes une subvention exceptionnelle de 150 euros pour le financement de l'option équitation et pour récompenser la performance d'une jeune administrée en horse-ball.

M. le Maire et ses adjoints propose la création d'un bulletin municipal afin que tous les habitants puissent s'informer de l'actualité de la commune.

Prochaine réunion du Conseil Communautaire à Saint-Hilaire le 1^{er} décembre.
qui sera suivie de l'inauguration de l'extension de la nouvelle salle du restaurant et de
la réfection intérieure de l'église.

Séance close à 21h 10